



Agissons ensemble pour la qualité de l'eau

PAT Bassin Garonne

Fiche n° 18 - Janvier 2018



DRAAF



Document établi avec le financement de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne dans le cadre du Plan d'Actions Territorial Bassin Garonne.

■ Méthode alternative pour lutter contre la cicadelle des grillures en vigne

Application d'un biocontrôle : la kaolinite calcinée.

Rappel : définitions des produits de biocontrôle

- Ce sont des produits plus respectueux de l'environnement et de la santé
- Ces produits participent à la gestion des équilibres des populations d'agresseurs
- Ces produits peuvent être :
 - . des substances naturelles animales, végétales, minérales
 - . des macroorganismes (nématodes, insectes...)
 - . des microorganismes (bactéries, levures, champignons, virus...)
 - . des médiateurs chimiques (phéromones...)

La cicadelle verte ou cicadelle des grillures

La cicadelle verte *Empoasca vitis* est un insecte piqueur suceur qui réalise son cycle biologique sur 3 générations successives de mai à octobre. Selon l'état physiologique et sanitaire de la vigne, les dégâts de grillures provoqués par ce ravageur peuvent impacter la qualité de la récolte, notamment sur l'activité photosynthétique et donc la maturation des baies.

Les dégâts foliaires apparaissent en bordure des feuilles et gagnent le centre du limbe en progressant entre les nervures. Le bord de feuille ainsi attaqué se dessèche totalement.

Le seuil de nuisibilité admis est de 100 larves pour 100 feuilles.



Les cicadelles vertes sont attirées par les vignes les plus vigoureuses, d'où l'importance de maîtriser la vigueur par des moyens prophylactiques (enherbement, fertilisation raisonnée...).

La kaolinite calcinée et son mode d'action

La kaolinite calcinée est une argile blanche qui a subi une calcination à très haute température. Pulvérisée sur le feuillage de la vigne en fine couche, elle joue le rôle de barrière minérale physique vis à vis des insectes. Elle a donc un rôle d'action insectifuge.

Mettre en place cette méthode sur son vignoble

Quand utiliser la Kaolinite calcinée ?

Les traitements à base de Kaolinite calcinée sont utilisés en préventif (insectifuge). Première application : lors des captures (avec piège jaune englué) des premiers adultes de deuxième génération de cicadelles, mi-juin à fin juin sur les parcelles sensibles. Le premier traitement au début du second vol de la cicadelle verte est également annoncé par les bulletins sanitaires (Bulletin de Santé du Végétal, Chambre d'agriculture Dordogne).



Agissons ensemble pour la qualité de l'eau

Quel produit et à quelle dose ?

Un produit est homologué en vigne, SOKALCIARBO W (DAR 15 jours ; ZNT eau 5 m). Ce produit se présente sous la forme d'une poudre mouillable (WP). Il est limité à quatre applications maximum par an. Il s'applique à la dose de 20 kg/ha en deuxième génération.

Facteurs de réussite :

- Nombre de traitements : en moyenne 3 sur la saison
- Renouvellement en fonction du cumul de pluies entre les applications
- Application réalisée par temps sec et sans vent
- Précocité du 1^{er} traitement (début du second vol)

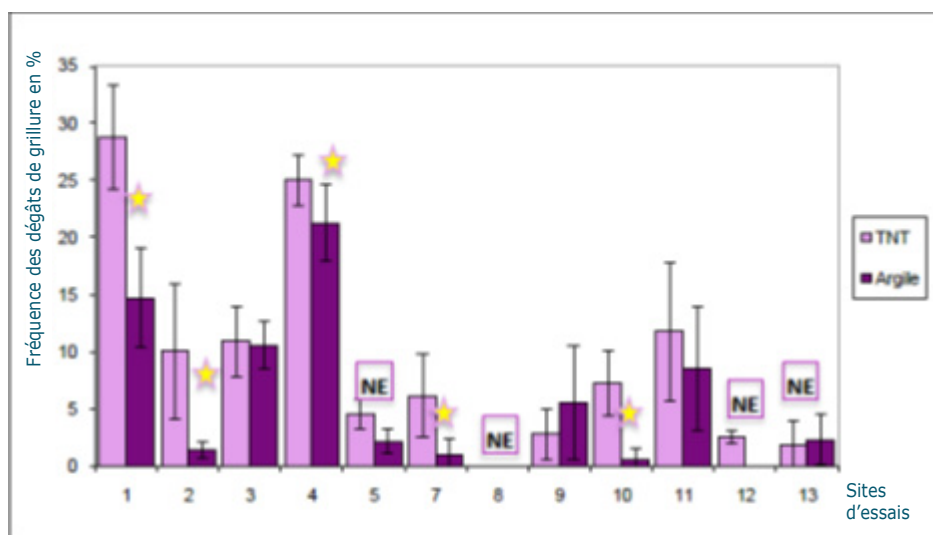
L'application de l'argile peut se faire seule ou intégrée aux traitements de cuivre et soufre habituels.

Les essais mis en place par la Chambre d'agriculture de Dordogne, dans le cadre du Resaq* entre 2011 et 2013, montrent une certaine efficacité de l'argile, malgré des résultats hétérogènes. L'efficacité peut en effet varier en fonction du nombre de traitements, de la période d'application.

Résultats d'essais en Aquitaine

L'estimation des prix au kilo de l'argile est de 1,50€, soit 30 € par traitement (base 20 Kg/ha) donc pour une moyenne de 3 applications en saison sur 1 hectare le coût est de 90€ par hectare.

Cette méthode alternative sera privilégiée sur les parcelles les plus sensibles à la cicadelle des grillures.



Symbole «étoile» = résultat positif et significatif

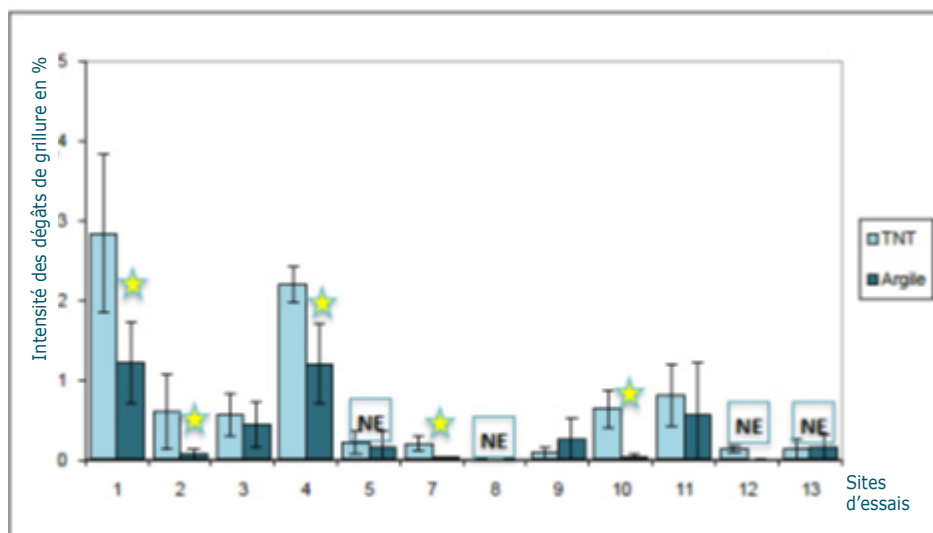
**RESAQ : Il s'agit d'un réseau collaboratif créé en 2011. Il fédère 14 partenaires spécialisés en AB. Les objectifs sont d'acquérir des références en viticulture biologique, de répondre aux problématiques rencontrées au vignoble, de les diffuser et de les transférer auprès de la filière viticole.*

Contact :

Laurent Colombier,
conseiller spécialisé
Tél. 05 53 63 56 50

Animation du PAT :

Christine LOBRY
Tél. 05 53 63 56 50



Source Resaq VitiBio